

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE JARDINIER PAYSAGISTE

## L'ADMISSION :

### • PRÉREQUIS :

Après une classe de 3ème de l'Enseignement Général ou Agricole ou après une SEGPA, un autre CAPa ou reconversion Professionnelle

L'inscription n'est définitive qu'après un entretien avec un membre de l'équipe de la MFR.

### • MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

> Ouverture des inscriptions : mars/avril

> Début de la formation : septembre

> Durée de la formation : 2 ans

Ce CAPa Jardinier Paysagiste est disponible uniquement par apprentissage. **Il est donc impératif de trouver un Maître d'apprentissage pour obtenir ce diplôme.** L'établissement et la formation de CAPa Jardinier Paysagiste sont accessibles aux personnes en situation de handicap et de difficultés d'apprentissage. Un référent handicap accompagne le jeune tout au long de sa scolarité. Possibilité d'entrée/sortie échelonnées sous réserve d'acceptation.

### • PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

Le jardinier paysagiste aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement sont principalement liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place de système d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes...

Le jardinier paysagiste a également une mission d'entretien qui consiste à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés mais également l'entretien des matériels utilisés.

Différentes possibilités de lieu professionnel s'offrent à lui, cela peut être les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales. Un métier en lien avec la nature où il faut aimer les travaux en plein air.

## LA FORMATION :

### • OBJECTIFS :

- > Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repère sociaux.
- > Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- > Interagir avec son environnement social.
- > Réaliser en sécurité des travaux d'entretien et d'aménagements paysagers.
- > Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements.
- > Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi.



# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE JARDINIER PAYSAGISTE

## • CONTENU DE LA FORMATION :

### Enseignement général :

- Lettres, Mathématiques, Informatique, EPS, Histoire-Géographie, Éducation Socio-culturelle, Anglais, Biologie-Ecologie, Sciences économiques, Sociales et Gestion

### Enseignement professionnel :

- Insertion du salarié dans l'entreprise, Maintenance des matériels, Mise en place d'aménagements paysagers, Travaux d'entretiens paysagers, Module d'initiative professionnelle "UCARE" Aménagement et Entretien des bords de cours d'eau.

### Visites, chantiers et interventions :

- Entretien du parc , Salons, Forums, Visites de concessionnaires en motoculture, Interventions d'arboriculteurs, de paysagistes, de technicien de l'eau

## • COMPÉTENCES/CAPACITÉS VISÉES :

- > Technique
- > Organisationnelle
- > Relationnelle
- > Culture générale et scientifique

## • MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Sorties et visites pédagogiques, interventions de professionnels, travaux pratiques (parc de 7ha), supports pédagogiques adaptés aux apprenants et à la formation

## • DURÉE DE LA FORMATION :

**1ère année :** 12 semaines (+/- 420 heures)

**2ème année :** 12 semaines (+/- 420 heures)

## • RESPONSABLE DE LA FORMATION :



M. Sylvain DONZE (02.47.26.07.31)

## • COÛT DE LA FORMATION :

Le coût de formation comprend les frais, de restauration et d'hébergement. Pour les apprentis, les OPCO participent aux frais de scolarité.

Retrouvez tous nos tarifs en détail sur notre site internet : [www.mfrvaldemanse.fr](http://www.mfrvaldemanse.fr)

## SUIVI DE L'ACTION :

- > Visites de stages et d'apprentissages
- > Carnet de liaison
- > Réunion parent-formateur
- > Espace Numérique de Travail

## OBTENTION DU DIPLÔME :

L'examen comporte **7 UC** (unité capitalisable). Ces UC regroupent les enseignements généraux et professionnels. **Ils sont valables 5 ans.**

## POURSUITES D'ÉTUDES :

- > BAC PRO "Aménagements Paysagers"

## INSERTION PROFESSIONNELLE :

- > Ouvrier qualifié du paysage en entreprise ou en collectivités

## + D'INFOS :

RNCP38386  
Certifié par le Ministère de l'Agriculture, le 18/12/2023

